



Devis caduque ?

Par Mumu40110

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si mon devis est conforme juridiquement. Il est adressé au couple.

Donc à M. Et Madame. Sachant qu'il n'y a que ma signature sur le devis vu que je suis célibataire, non pacsée et que je partage mon logement avec personne.

Est-ce donc un motif valable pour faire annuler le devis ?

Merci pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour

Non ce n'est pas une raison valide pour que ce devis soit nul.

Trouvez autre chose...

Par janus2

Bonjour,

Quel est le problème exactement ? Pour un devis, on se moque un peu à qui il est adressé, c'est surtout le montant qui est important.

Par LaChaumerande

Bonjour

S'agit-il de la piscine ?

[url=https://www.forum-juridique.net/consommation/puis-je-annuler-mon-devis-piscine-apres-signature-t46538.html]https://www.forum-juridique.net/consommation/puis-je-annuler-mon-devis-piscine-apres-signature-t46538.html[/url]